 575 (2003-2004) — N° 2

PARLEMENT

DE LA

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2004-2005

17 NOVEMBRE 2004

RAPPORT D'ACTIVITÉS

DU CGRI POUR L'ANNÉE 2003(1)

RAPPORT DE COMMISSION PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION DES RELATIONS INTERNATIONALES PAR MME AMINA DERBAKI SBAÏ

(1)Voir Doc. n°575 (2003-2004) n°1

TABLE DES MATIÈRES

1 Exposé de M. Suinen, commissaire général aux Relations internationales 3

1.1 Une année de déploiement et de visibilité 4

1.2 Une année de développement des synergies et de synergies dans le développement 5

1.3 Une année pour affirmer nos valeurs 6

1.4 Une année de consolidation 7

2 Discussion 10

2.1 L'ouverture de nouvelles Délégations et présence du Français en Moldavie 10

2.2 La présence du Français au sein de l'Union européenne (U.E.) 10

2.3 L'observatoire des Droits de l'homme 11

2.4 Les objectifs de la Francophonie et leur cadre stratégique 11

2.5 L'avenir des coopérants 11

2.6 Priorité et Dispersion des moyens 12

2.7 Remplacement des Actions mutuelles 12

2.8 Technologie et Sciences 12

2.9 Accords de coopération 12

2.10 Chartes LCO 13

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission des Relations internationales et des Questions européennes a examiné au cours de sa réunion du 17 novembre 2004(1)Rapport d'activités du CGRI pour l'année 2003.

1 Exposé de M. Suinen, commissaire général aux Relations internationales

Rapport d'activités 2003 – faits saillants

CGRI et DRI sont intégrés de fait. Comme indiqué dans la déclaration de politique gouvernementale, une fusion de droit devrait bientôt survenir.

Suivant cette intégration fonctionnelle, le rapport d'activités 2003 est présenté selon un découpage classique :

— relations bilatérales

— relations multilatérales

— actions sectorielles

— aspects transversaux

qui font écho à la trilogie classique de nos missions :

1° visibilité de Wallonie-Bruxelles

2° Défense de ses intérêts et valorisation de ses compétences

3° Soutien à ses créateurs

Dans cet exposé, je vais cependant suivre un plan différent, en l'articulant selon quatre parties :

— Une année de déploiement et visibilité

— Une année de développement des synergies et synergies dans le développement

— Une année pour affirmer nos valeurs

— Une année de consolidation

Mais avant toute chose, permettez moi de vous résumer l'activité globale en quelques chiffres :

— Accords bilatéraux

  – 61 accords bilatéraux gérés par la Communauté française

  – 49 accords bilatéraux gérés par la Région wallonne

  – 11 accords bilatéraux gérés par COCOF

  – A ceux-là s'ajoutent en 2003 :

  – Slovénie (CF-RW)

  – Algérie (COCOF)

  – Sénégal (adhésion de la COCOF)

  – Moldavie (CF)

  – Par ailleurs, de nouveaux engagements ont été pris avec la région Nord-Pas-de-Calais.

— 15 pays prioritaires

— 14 délégations

— 12 coordinateurs APEFE (+ 130 coopérants)

— 115 enseignants de français ou en français dans 17 pays

— 385 boursiers étrangers, 172 boursiers de la CFWB à l'étranger

— Actions bilatérales :

  47% Afrique subsaharienne
  14% Pays arabes
  16% PECO
  23% Nord

— 2612 échanges de jeunes par le BIJ dont 350 x 2 à travers l'AQWBJ

— 675 projections d'œuvres audio-visuelles de la CFWB dans 66 pays

(1)
Ont participé aux travaux de la Commission :
M. Deghilage , M. Dehu , Mme Derbaki Sbaï (Rapporteuse) , Mme Jamoulle , M. Milcamps , M. Crucke (Président) , Mme Persoons et M. Dubié
Ont assisté aux travaux de la Commission :
Mme Corbisier-Hagon, M. Di Antonio, M. Galand, M. Istasse, membres du Parlement
M. Alain Demaegd, directeur de cabinet adjoint de Mme la Ministre Simonet
M. Philippe Suinen, commissaire aux Relations internationales, directeur général
Mme Emy Spelkens, directrice générale adjointe au CGRI
M. Jean-Pierre Roobeets, inspecteur général au CGRI
M. Velasquez, collaborateur au CGRI

— 75 projets d'ONG en coopération au développement (cofinancement par le CGRI-DRI de 380.000€sur un total de 1.148.000€)

1.1 Une année de déploiement et de visibilité

— 20e anniversaire

– Création de la DRI et du CGRI en 1983.

– *Fusion fonctionnelle* depuis 1996 avec une direction commune depuis 1998 : les mêmes agents traitent des dossiers internationaux de la Région wallonne, de la Communauté française et de la COCOF. Depuis cette date, les francophones de Belgique s'expriment d'une seule voix dans le monde.

– Nécessité de finaliser ce processus par une *fusion de droit*, comme le prévoit la déclaration gouvernementale.

— Extension de notre surface diplomatique

– Dans la ligne du point précédent : les francophones de Belgique de plus en plus présents dans le monde à mesure que leurs institutions gagnent en autonomie et maturité.

– *Nouveaux accords* avec la Slovénie, l'Algérie, Sénégal et la Moldavie

– *Nouveaux engagements* : région Nord-Pas-de-Calais et Chine (Région wallonne)

– *Nouvelles délégations* : Bucarest et Varsovie

– Pour y faire en termes budgétaires, mise en œuvre progressive d'une *politique de recentrage* par rapport au nombre des priorités par accord. A terme, il s'agit de ne conserver qu'une priorité par accord. Eviter la dispersion permet, avec peu de moyens, de peser de façon significative dans un domaine et d'engranger des résultats.

– Ces nouveaux accords s'ajoutent aux 121 accords bilatéraux gérés par le CGRI-DRI.

– Représentation à l'étranger : 14 délégations Wallonie-Bruxelles, 7 bureaux Wallonie-Bruxelles dans les pays du Sud (en partenariat avec l'APEFE) et un bureau de représentation à Bâton-Rouge en Louisiane.

– Plusieurs missions importantes de Ministres-Président : Slovénie, Algérie, Bénin, RDC, Maroc, Allemagne et France.

— Union européenne

– L'année 2003 est également importante pour l'Union européenne. Les bouleversements politiques et institutionnels qu'ont impliqué l'arrivée des nouveaux membres et les négociations sur la constitution ont redéfini les enjeux pour notre Communauté.

– Parallèlement, nous avons continué à observer la tendance à l'avènement d'une Europe des Régions, amenant une dilution du pouvoir des grands pays et donc, conséquemment, une montée de l'importance du degré de qualité et de la densité du réseau des relations interrégionales.

– Subséquemment, le CGRI-DRI a poursuivi une double stratégie : intensification des liens avec les PECO et le bassin méditerranéen au niveau horizontal, présence dans les institutions européennes au niveau vertical (traités, défense langue française, programmes européens, interreg, lobby...).

– Par ailleurs, dans son souci de soutien à la diversité culturelle et de défense du français, le CGRI-DRI, avec la France, le Luxembourg et la Francophonie, a contribué à la présence de notre langue dans les institutions européennes par l'organisations de stages pour cadres, diplomates, interprètes, professeurs, le soutien au Centre européen de langue française, le soutien aux centres d'études de lettres francophones des universités de Cluj, Prague et Pecs, et, plus traditionnellement (et dépassant le cadre européen), par notre réseau de lecteurs à l'étranger et l'envoi d'enseignants de français à l'étranger (au total, 115 enseignants à l'étranger fin 2003).

– Subsidiarité : identités régionales et prises en compte de la diversité culturelle

– Praticabilité : Réduction du nombre de représentants aux Conseils de 16 à 9

– Perspectives financières : Plafond de 1,24% P.N.B. européen dont 0.45% pour les politiques sectorielles.

– Réseau transeuropéen de transport :

- écluse de Lanaye (Rhin-Meuse-Danube, pour 2019)

- Eurocaprail (Grande Région, pour 2012)

– Transposition des directives au 30/11/03, 54 directives non encore transposées mais dont seulement 3 concernent la RW et la CFWB

– Recensement des programmes européens sur site www.wbri.be/progr-eur.

– INTERREG IIIA 2000-2006 :

- France-Wallonie-Flandre (DRI autorité gestion) : 173 millions

- Wallonie-Lorraine-Luxembourg (DRI autorité gestion) : 50 millions

- Euregio Meuse-Rhin : 105 millions

– INTERREG III B-EUROPE DU NORD-OUEST :

- autorité de gestion = Nord-Pas-de-Calais, avec assistance technique par GECOTI RW-NPDC

- Développement spatial, 656 millions dont 6,2 pour la RW

– INTERREG III C - ZONE OUEST, 158 millions, 2 projets avec Chef de file wallon :

- ECRIF (cinéma et audio-visuel), avec Wallimage

- E-BIRD (grande Région) - DRI

– EURODYSEE : 475 stages

— Campagne de visibilité "Créer, échanger, grandir"

– La visibilité et l'efficience de notre diplomatie ne passent pas seulement par un approfondissement et une extension de nos liens institutionnels et diplomatiques, mais également par notre degré de reconnaissance chez les opérateurs civils et le grand public, d'où la nécessité de parler d'une voix unique et claire à tout un chacun.

– Campagne préparée en 2003 mais dont le gros de la diffusion a concerné 2004.

– Médias :

- télévision avec le spot (170 diffusions sur BBC World et 120 diffusions sur TV5)

- presse écrite (The Economist, Les Echos, Enjeux internationaux, Financial Times, Annuaire du corps diplomatique, In Flight, SDI, Made in Belgium, Jeune Afrique...)

- aéroports en Belgique (national + régionaux), terminaux Thalys et Eurostar

- Web avec le portail bilingue http ://www.wallonia-international.be, qui, comme sa qualité de "portail" l'indique, offre une porte d'entrée à toutes les informations et structures utiles pour les opérateurs belges intéressés à l'international et les opérateurs étrangers intéressés par notre Communauté/Région (i.e. CGRI-DRI, AWEX, APEFE, OPT...)

— Point marquant en culture : mise en avant de deux ambassadeurs, Simenon et Brel à l'occasion de l'*année Simenon et Brel*

– Publication "Brel entre les lignes" : apprendre le français avec Jacques Brel

– Expos itinérantes "Univers Simenon, de Liège au Monde", "Simenon cinéma", "Brel sur les planches".

– Récitals et concerts

– Manifestation "Brel 2003" : édition de 21 fiches pédagogiques qui rencontre un grand succès auprès des professeurs de français comme langue étrangère (3000 exemplaires)

– Salons du livre

1.2 Une année de développement des synergies et de synergies dans le développement

— Intensification des coopérations avec les Universités

– Programmes communs avec la CUD (Commission Universitaire du Développement du CIUF) et l'APEFE, parfois rejoints par la Francophonie :

- "Centre de documentation de l'enseignement supérieur et de la recherche à Kinshasa" (CEDESURK)

- programme concernant la maladie de Chagas en Bolivie

- Chaire UNESCO des Droits de la personne et de la démocratie de Cotonou

- programme de production de médicaments au sein de la faculté de pharmacie de l'Université de Ouagadougou

- confection de matériel didactique dans le domaine des sciences de base en Haïti, produit par des artisans locaux.

– Notre désir est d'intensifier cette coopération et de tirer un plein avantage des synergies possibles par la coopération entre nos réseaux internationaux, la mise en valeur mutuelle des rayonnements scientifique et culturel, la mise en commun des capacités organisationnelles et de l'expertise.

— Nouveaux outils pour le développement

Le *Conseil Wallonie-Bruxelles de la coopération internationale* a été mis en place en 2003. Jusqu'à présent, les différents acteurs francophones de la coopération internationale soumettent leurs demandes de financement à tous les niveaux de pouvoir (UE, DGCI, CGRI/DRI,...) souvent sans concertation entre bailleurs et entre les acteurs eux-mêmes. Ce nouvel outil renforce la concertation entre les entités fédérées et entre les acteurs pour la définition et la gestion de leur coopération internationale.

— Des moyens

– 15 pays prioritaires

– 18.658.000 euros +7.984.000 provenant de la DGCD et mis en œuvre par l'APEFE

– Fonds de cofinancement des ONG (1.785.366)

— Une dynamique commune

La collaboration étroite des trois institutions ne s'exprime pas qu'à travers les programmes d'appui au développement. Plus largement, nous mettons en œuvre une approche complexe de nos missions : le commerce extérieur peut être un excellent support au rayonnement culturel et diplomatique, de même que le rayonnement culturel et diplomatique peut constituer un vecteur efficace de prospérité économique. Ces interdépendances, qui sont autant d'opportunités, sont mises à profit à travers des actions conjointes. Pragmatiquement, celles-ci sont aussi l'occasion de bénéficier d'économies d'échelle. L'exposition *"Terre en Lumière"* peut être citée en exemple pour 2003.

1.3 Une année pour affirmer nos valeurs

— Position générale

– De façon assez transversale, la dynamique coopérative dont il vient d'être question, se retrouve également dans la gestion des tensions entre impératifs économico-diplomatiques et impératifs moraux. Notre souci constant est la défense, par une ligne de conduite générale à la fois claire et efficiente, de l'originalité de la voix des francophones de Belgique dans le monde, en évitant les écueils du cynisme tout en conservant les possibilités de peser sur les dynamiques de développement.

– Promotion du *multilatéralisme* et respect de la *diversité culturelle* sont les pierres angulaires de notre action.

— L'Observatoire des Droits de l'Homme

– Créé en septembre 2003

– Son but est de suivre l'évolution de la situation des Droits de l'Homme de par le monde et en évaluer les implications pour les relations bilatérales et multilatérales de la Région wallonne.

– Plus spécifiquement, suite à la loi spéciale du 12 août 2003 transférant aux régions les compétences en matière d'importation, d'exportation et de transit d'armes et de produits à double usage, l'Observatoire est amené à examiner les dossiers de demande de licences d'exportation ou de transit.

— **Plus largement**, le CGRI-DRI a continué son travail de promotion des Droits de l'Homme à divers niveaux : institutions internationales multilatérales, coopération juridique (envoi de documentation juridique), Chaires UNESCO à Cotonou et à Bujumbura...

— Diversité culturelle

– Elle est un élément-clé dans l'action du CGRI-DRI, dans sa double dimension :

- *dimension culturelle*, par le souci de préservation des richesses culturelles, du

patrimoine vivant de l'humanité...,

- *dimension politique* par le souci de défense d'un modèle politique international fondé sur une vision du monde multi-polaire, respectueux de la diversité, souci rencontré par nos actions en matière de soutien à la Francophonie, aux échanges culturels...

– Action qui se déploie de façon transversale : service multilatéral (institutions internationales...), service francophonie, service culture, services pays... A la fois par le haut (règles de droit, traités, institutionnel multilatéral) et par le bas (échanges, création, diffusion, connaissance mutuelle, ouverture...).

– 2003 a été notamment marqué par l'arrivée d'un nouveau secrétaire général de la francophonie, M. Diouf. Celui-ci partage notre souci d'orienter le travail de la Francophonie vers les actions de prévention et de solution des crises, à court terme mais aussi à long terme par l'éducation aux Droits de l'Homme.

1.4 Une année de consolidation

— Bilatéral

– Amérique du Nord

Les accords Québec-Wallonie-Bruxelles, renouvelés en 2003, prévoient un recentrage de la coopération sur six secteurs (recherche, culture, éducation et formation professionnelle, économie, environnement, santé et services sociaux) en vue de deux objectifs majeurs : l'emploi et le bien-être dans nos communautés respectives.

On retiendra particulièrement les échanges de près de 350 jeunes avec le Québec (Agence Québec/Wallonie-Bruxelles) et l'existence de centres d'études universitaires spécialement liés à la coopération Wallonie-Bruxelles/Québec, l'un à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), l'autre à l'ULg.

– Europe de l'Ouest

France : reconnaissance de la capacité de la Région wallonne à traiter au plan international (le travail de 2003 a permis d'aboutir à cette première historique : accord Wallonie-France signé le 10 mai dernier).

A relever aussi l'important travail accompli par le Centre Wallonie-Bruxelles à Paris pour faire connaître la culture de Wallonie-Bruxelles dans ses multiples disciplines et facettes. Un travail que la visite d'Etat de SM le Roi Albert II a mis en lumière, le 29 octobre 2003.

En cette même occasion, un renforcement de la coopération transfrontalière avec la région Nord-Pas-de-Calais a fait l'objet d'une déclaration solennelle signée, le 29 octobre 2003, par les Ministres-Présidents Hasquin et Van Cauwenberghe et leurs homologues flamands et du Nord-Pas-de-Calais.

Cette coopération transfrontalière porte sur les domaines économiques, culturels, scientifiques, industriels et sociaux.

– Europe centrale et orientale

L'action bilatérale de Wallonie-Bruxelles a contribué à la préparation des pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne.

CF, RW et Cocof ont mis leur expertise à la disposition des pays candidats. Il s'agissait essentiellement :

- de familiariser les cadres à la gestion des dossiers des fonds structurels européens,

- de faciliter l'intégration de l'acquis communautaire dans les domaines tels que l'environnement, les infrastructures de transport, la reconversion industrielle, le protection du patrimoine, le tourisme, l'audiovisuel, l'agriculture et l'agroalimentaire, le développement, la décentralisation administrative

- de renforcer les compétences en gestion publique comme privée.

Rappelons qu'à partir de 1996, successivement la Pologne, la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie, la république tchèque, la Slovaquie et les Etats baltes ont signé avec la Communauté française et la Région wallonne des "accords-cadres" tripartites.

Dès 1993 nous inaugurions notre délégation à Prague. La même année une représentation économique pour l'Europe centrale était ouverte à Bratislava.

Les avancées en 2003 :

- ouverture de deux nouvelles délégations : Bucarest et Varsovie

- regroupement dans les mêmes locaux des délégués et attachés commerciaux

2003 a aussi été l'année de l'inauguration des nouveaux locaux de la Délégation de Prague.

En 2003, le CGRI-DRI a organisé un programme d'accueil de fonctionnaires, d'étudiants et de stagiaires en provenance des ENA de ces pays. Premiers bénéficiaires en 2003 : des étudiants de l'ENA de Varsovie ainsi que des étudiants en 4e année de formation juridique française à la Faculté de Droit de l'Université de Szeged.

Nous avons aussi accueilli à Bruxelles, mais aussi à Strasbourg et à Luxembourg, les responsables de l'élargissement dans les pays de l'adhésion, afin de leur présenter les réalités de la Francophonie dans les trois villes sièges des institutions politiques de l'UE.

Logique de concentration thématique des coopérations bilatérales.

Publication des actes du colloque W-B/Hongrie sur les minorités nationales + tenue du colloque (Bcef) sur l'héritage médiéval des franco-wallons (9-10/10/03)

Célébration du tricentenaire de St. Petersbourg.

7 stagiaires IFAG dans les entreprises wallonnes (5 bulgares, 1 roumain, 1 moldave)

– Maghreb

Par leur proximité géographique et leur communauté linguistique, les pays du Maghreb constituent des partenaires de choix pour Wallonie-Bruxelles. Deux délégations y sont actives, l'une à Tunis (dont les nouveaux locaux ont été inaugurés en 2003), l'autre à Rabat. En 2003, les gouvernements CF et RW ont décidé l'ouverture prochaine d'une délégation à Alger.

Avec le Maroc, un nouveau programme a été approuvé. Parmi les axes prioritaires de coopération, on relève :

- l'appui apporté à l'amélioration des compétences pédagogiques des instituts d'enseignement et de formation,

- l'appui à l'amélioration de l'état de droit par une meilleure intégration des catégories sociales et culturelles peu ou mal intégrées,

- l'interculturel,

- les bio-technologies,

- l'eau et l'environnement

- la coopération économique

Le Maroc fut invité d'honneur des fêtes de Wallonie.

– Afrique subsaharienne

Pour les trois pays prioritaires en Afrique centrale que sont le Burundi, la RDC et le Rwanda, l'année 2003 se caractérise par l'approfondissement des actions entamées dans cinq domaines prioritaires : la culture, le soutien à la presse, l'enseignement supérieur, le développement durable et le développement d'activités économiques.

En matière d'enseignement et de culture, on soulignera l'ouverture au public et l'inauguration officielle du Centre de Documentation de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de Kinshasa (CEDESURK). Celui-ci met à la disposition des professeurs, étudiants et chercheurs tous les outils documentaires de base et de référence, l'accès à Internet et aux principales ressources documentaires en ligne, ainsi qu'aux principales revues scientifiques.

L'événement qu'a représenté l'inauguration du CEDESURK a été relayée d'une manière spectaculaire et originale par la RTBF-radio. Celle-ci, en effet a consacré 5 émissions quotidiennes de 2 heures, diffusées en direct au départ des locaux de la Délégation Wallonie-Bruxelles, consacrées à la richesse culturelle et littéraire du pays et aux initiatives locales de développement.

RDC : Edition d'un CD du chanteurs Edouard Masengo, juste avant sa disparition, et représentation de "Le miracle de St Antoine" de Maeterlinck par la coopérative des Masques

Concernant le développement rural, on soulignera aussi la mise en place du Centre Agro-vétérinaire tropical de Kinshasa, qui a pour mission de dynamiser la recherche et le développement de l'agriculture en RDC, en partenariat avec les Facultés universitaires agronomiques de Gembloux et la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Liège.

Cette année a vu également la clôture du projet intégré « Douale » axé sur le reboisement et l'installation de familles d'exploitants agroforestiers sur le plateau Bateke.

Concernant l'Afrique de l'Ouest, on soulignera surtout le démarrage effectif des premiers projets de coopération avec le Bénin, financés par la RW, qui concernent les différentes étapes du cycle de l'eau : amélioration de la distribution et de la qualité de l'eau potable, amélioration de la gestion des eaux usées ou encore - Sénégal - la gestion des canaux d'irrigation.

– Asie

Au Vietnam, les programmes ont concerné principalement :

- l'éducation et la formation, et en particulier l'enseignement du et en français. On notera en particulier le programme d'appui aux classes bilingues mené en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Dans le cadre de ce projet, six assistants pédagogiques APEFE ont renforcé les capacités pédagogiques et méthodologiques des enseignants vietnamiens.

- l'environnement : plusieurs programmes soutenus par la Région wallonne, relatifs à la lutte contre l'érosion côtière, la décontamination de l'eau potable, la valorisation des déchets organiques.

- Diversité des "classes bilingues" AUF avec 6 coopérants APEFE

- Français des relations internationales avec U.M.H.

- Gestion d'entreprises avec Solvay et l'IFAPME

– Amérique latine

Parmi les points forts, on relève :

- le plan de formation des médecins et agents de santé à la détection et aux soins se rapportant à la maladie de Chagas

- la réaffectation en logements sociaux de l'ancien palais San Esteban de Canongo (La Havane)

- la confection de matériel didactique en Haïti

- Festival des 4 chemins à Port au Prince.

- une première expérience de formation en alternance en Haïti, dans le secteur de la mécanique automobile

- CMP Chili : éducation + culture + égalité des chances

- Les investissements en coopération au développement seront graduellement transférés du Chili vers la Bolivie, le Chili étant rentré dans la catégorie des pays émergents

– Moyen-Orient

Soutien au dialogue israélo-palestinien (colloques, rencontres, tournées) + soutien aux initiatives citoyennes de Palestine (en collaboration avec la commune de Viroinval)

— Soutien aux artistes

– Le travail de soutien au rayonnement de nos artistes, parce qu'il est permanent et "transversal", est difficile à résumer.

– On soulignera toutefois quelques données : au cours de l'année écoulée, le CGRI-DRI a assuré la représentation de plus de 675 projections de films (courts ou longs métrages), dans plus de 66 pays. Plus de 300 missions d'artistes ont été organisées. Pas moins de 57 festivals musicaux, théâtraux ou consacrés à d'autres disciplines, ont bénéficié d'une aide pour l'accueil d'artistes étrangers. Pour les expositions thématiques en circulation, l'année a été mise sous le signe de deux de nos plus grands ambassadeurs : Georges Simenon et Jacques Brel. Quant à la magnifique exposition "Terre en lumière", elle a permis de concilier le souci de la diffusion artistique avec le développement économique. Et il faudrait mentionner aussi la participation conjointe, avec un succès en croissance, du CGRI-DRI, avec l'AWEX et Bruxelles-Export, aux Foires du livre de Bologne, Genève, Tunis, Alger, Beyrouth et Casablanca.

— La promotion de Wallonie-Bruxelles

A travers des publications récurrentes (revue "Wallonie-Bruxelles" tirée entre 25 et 30.000 exemplaires à chaque numéro, "Présences" à 4.000 exemplaires), des publications ponctuelles, de la diffusion presse, des soutiens à de l'événementiel et le maintien d'un site web complet et dynamique.

— Francophonie

– Nécessaire recentrage sur valeur ajoutée : éducation, diversité culturelle, prévention des conflits

– Efficacité : cadres stratégique décennal

— Multilatéral

UNESCO : Carnaval de Binche reconnu comme chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité

— Bourses et des échanges de jeunes

– Les partenaires de Wallonie-Bruxelles attachent un grand prix à l'octroi de bourses de recherches et d'enseignement. Les domaines suivants sont plus particulièrement concernés :

- la coopération universitaire

- les bourses d'études

- la participation aux actions de la Francophonie dans ces secteurs.

– 507 boursiers de et vers la Communauté française

– Les échanges internationaux menés par des jeunes permettent d'élargir la présence de Wallonie-Bruxelles bien au-delà des pays prioritaires avec lesquels elle entretient des relations. C'est la mission du Bureau International Jeunesse (BIJ), créé par la Direction générale de la Culture et le CGRI, pour gérer différents programmes d'échange, mettant ainsi plus de 70 pays à la portée des jeunes de Wallonie et de Bruxelles.

– 2612 jeunes de et vers la Communauté française (tous programmes confondus : BIJ, Axes Sud, Programmes Jeunesse en partenariat avec l'UE, Québec)

— Service au public

– Le "tableau de bord prospectif", outil de gestion et d'évaluation permanente des activités du CGRI-DRI, qui articule 12 objectifs, est appliqué de façon intégrée entre le CGRI et la DRI. Il est un premier pas vers une certification ISO.

– L'enquête annuelle de satisfaction démontre une hausse constante de la qualité de notre service au public (chiffres clé dans le tableau ci-après)

	2002 2180 questionnaires 279 réponses
Satisfaction globale	95,1 %
Les aides ont permis de nouer de nouveaux contacts professionnels	85 %
de nouveaux débouchés ou nouveaux contrats	44 %
de nouveaux domaines de coopération	68 %

2 Discussion

Les membres de la commission ont unanimement manifesté leur satisfaction quant à la clarté du rapport d'activités du CGRI pour l'année 2003 et sur la présentation relativement complète du Commissaire général. Plusieurs points ont fait l'objet d'une réflexion.

2.1 L'ouverture de nouvelles Délégations et présence du Français en Moldavie

M. Freddy Deghilage (PS). en tant que Chargé de mission Europe de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), s'est dit satisfait de l'ouverture de deux nouvelles délégations à Bucarest et à Varsovie.

Il s'agit en effet de deux pays (Roumanie et Pologne) où la Francophonie existe bien plus que sous l'état d'embryon.

Concernant la Moldavie, ce commissaire est particulièrement heureux de constater la conclusion d'un accord prévoyant l'amélioration de l'enseignement du français dans ce pays.

En effet, pays où il existe encore une Francophonie active, la Moldavie est aussi tiraillée entre la Roumanie et la Russie avec cette tendance que le russe puisse devenir la deuxième langue parlée.

2.2 La présence du Français au sein de l'Union européenne (U.E.)

Concernant les initiatives qui pourraient améliorer ou renforcer la présence du français

dans les pays de l'Union européenne, **M. Freddy Deghilage** (**PS**) entend que le CGRI ainsi que la DRI contribuent à ce que les nouveaux adhérents dont les pays font partie de la Francophonie puissent utiliser le français au sein des institutions européennes et non pas privilégier l'anglais.

Tous les efforts conjugués (APF, CGRI, DRI) qui pourraient être réalisés devraient certainement renforcer la présence du français au sein de l'Union européenne, ce qui ne représenterait pas des efforts inutiles face au danger d'une langue unique.

M. Suinen, commissaire général aux Relations internationales pense qu'en cette matière, il est important de se concerter avec d'autres partenaires. Ainsi, la France se révèle être un partenaire essentiel notamment pour la couverture par un réseau d'enseignants via les Alliances françaises, les réseaux de lecteurs, lycées bilingues de ces différents pays.

Concernant des lycées bilingues, il en existe en République tchèque, en Slovaquie et en Hongrie. Nous y retrouvons des professeurs du secondaire qui y enseignent différentes matières, notamment la chimie. Ces différentes actions sont menées par souci de diversité que l'on pourrait opposer à l'apposition « langue unique-pensée unique-ordre unique ».

Quant au fonctionnement des organes de l'Union européenne, la tendance à la standardisation rend encore plus difficile cette volonté de diversité. Sur ce point, il est extrêmement important d'avoir une bonne concertation avec la France, notamment lorsqu'il s'agit de faire une bonne promotion du français à l'égard des nouveaux pays adhérents.

2.3 L'observatoire des Droits de l'homme

Concernant l'observatoire des Droits de l'homme, **Mme Amina Derbaki Sbaï** (**PS**) souhaite connaître le rôle du CGRI en la matière et ce que pense M. le commissaire général sur l'évolution du fonctionnement de cet observatoire.

Sur le même sujet, **M. Josy Dubié** (**ECOLO**) se demande si un avis obligatoire doit être délivré dans le cadre de la licence d'armes.

M. Suinen, Commissaire général aux Relations internationales, rappelle que cet observatoire a été créé en 2003 et qu'il s'est développé depuis lors. Son activité concerne principalement l'examen des dossiers de licence. L'avis est dès lors une pièce substantielle dans tout dossier de licence.

L'observatoire a été renforcé par la nomination d'un délégué aux droits de l'homme dont l'une des missions consiste à obtenir plus facilement de la documentation et des informations sur l'état d'avancement des positions de l'Union européenne sur un pays concerné. L'avis remis est essentiellement politique.

Par ailleurs, une commission a été mise en place afin de débattre de dossiers plus sensibles. A cet égard, les contacts les plus discrets sont pris avec des ONG.

2.4 Les objectifs de la Francophonie et leur cadre stratégique

Mme Amina Derbaki Sbaï (**PS**) a bien entendu le Commissaire général sur le cadre stratégique décénnal des objectifs de la Francophonie et sur le caractère insuffisant des différents indicateurs. Elle souhaite savoir en quoi ceux-ci sont insuffisants.

M. Suinen précise que nous sommes encore dans la discussion du projet de cadre stratégique décennal. Avant le Sommet de Ouagadougou, se tiendra le mercredi une réunion des Ministres des Affaires étrangères ainsi qu'une réunion des représentants personnels le mardi. Dès lors, le projet de cadre stratégique décennal sera encore débattu à ces niveaux-là. La Communauté française de Belgique veillera à ce qu'il y ait des indicateurs plus précis afin de pouvoir qualifier une multitude de paramètres comme par exemple les ONG qui sont en lien avec la Francophonie.

2.5 L'avenir des coopérants

Mme Amina Derbaki Sbaï (**PS**) souhaite savoir ce qu'il en est de l'avenir pour les années 2005-2006 de la douzaine d'enseignants mis à la disposition des programmes belges à Kinshasa, Kigali, à Bujumbura et Lubumbashi.

Concernant l'avenir de ces écoles, **M. Suinen** observe qu'en terme purement administratif, il y a une évolution puisque la coopération fédérale a manifesté un certain intérêt ; ce qui n'était pas le cas auparavant. Nous nous trouvons dans une situation où au niveau du CGRI et de l'APEFE, il est possible de prendre en compte l'année scolaire en cours grâce à l'apport complémentaire du fédéral. Toutefois, le même organe ne dispose pas actuellement de précisions suffisantes pour pouvoir confirmer que budgétairement nous ferons face à l'année scolaire prochaine. En l'absence de ressources extérieures, le CGRI sera dans l'impossibilité de poursuivre l'activité.

2.6 Priorité et Dispersion des moyens

Mme Anne-Marie Corbisier-Hagon (**cdH**) et **M. Josy Dubié** (**ECOLO**) partagent tous les deux le sentiment qu'il y a une dispersion des activités par rapport aux moyens dont dispose le CGRI.

Ainsi pour **Mme Anne-Marie Corbisier-Hagon** (**cdH**), s'il est vrai que dans les axes prioritaires de la politique bilatérale, on a opté pour un nombre limité, la dernière législature a vu la multiplication de ces axes. Elle se demande si, à force de multiplier, alors que nous nous situons dans un budget serré, les frais de personnel et de fonctionnement ne vont pas prendre le pas sur les actions déterminées.

M. Josy Dubié (**ECOLO**) regrette pour sa part que des actoins ne soient pas menées en nombre suffisant dans des pays où la Francophonie existe mais où elle est aussi menacée. Il cite le cas de Haïti et fait référence à une résolution adoptée par notre Assemblée en 1995 relative à l'aide que la Communauté française de Belgique pourrait apporter en faveur d'Haïti.

M. Suinen, en réponse à Mme Corbisier-Hagon, estime qu'il est délicat de ne pas tenir compte de l'élargissement de l'Union européenne. Aussi, disposer d'une délégation dans ces nouveaux pays membres, c'est également une manière d'être plus actif et de réaliser des actions de terrain. En l'occurrence, ces délégations sont des actes de bonne gestion. En outre, en ce qui concerne les frais de fonctionnement, il est important de souligner que les délégations et leurs actions de terrain font partie de ces frais et que ceux-ci ne font pas l'objet d'un gonflement (36 % en 2001 ; 37 % en 2003 et 35,41 % en 2004).

Répondant à M. Dubié, M. Suinen pense que si la Francophonie est importante, le développement l'est tout autant. A cet égard, il a pu recadrer les perspectives de collaboration ; notamment en terme de développement, afin de démontrer que la Communauté française de Belgique ne couvre pas le monde entier et opère des choix mûrement réfléchis (Rabat, Tunis, Hanoï, Kinshasa,...).

A titre personnel, il partage les propos de M. Dubié pour une action concrète à Haïti mais encore faut-il y être. En effet, pour pouvoir y travailler, une certaine sécurité doit être garantie, ce qui au stade actuel n'est pas le cas, notamment eu égard au dialogue délicat avec les autorités en place.

M. Suinen souligne néanmoins que ce pays se présentera comme une opportunité intéressante dès que la situation sera assainie mais pour l'heure actuelle, il n'est pas possible de tenir une commission mixte sans réponse des autorités.

M. Josy Dubié (**ECOLO**) tient à rappeler le dernier point de la résolution dans la perspective des élections libres.

M. Suinen pense qu'en cela le Sommet de la Francophonie présente de l'intérêt par la possibilité de contacts avec la délégation haïtienne.

2.7 Remplacement des Actions mutuelles

M. Paul Galand (**ECOLO**) se demande comment les actions mutuelles (CGRI, DRI, APF, Agence) pourraient être renforcées dans le cadre de la coopération interparlementaire via les Comités mixtes.

M. Suinen rappelle que l'architecture institutionnelle de la Francophonie est particulière en ce sens que le pôle parlementaire est considéré uniquement comme consultatif.

Il ne cache pas toutefois le fait que des résolutions adoptées par l'APF sont parfois utilisées par ses instances, citant notamment le problème de la protection des minorités.

2.8 Technologie et Sciences

Du point de vue de la diversité culturelle, **M. Paul Galand** (**ECOLO**) pense que nous devons renforcer l'accès aux nouvelles technologies et aux Sciences, ce qui selon lui crédibilisera le français. Il cite à cet égard l'exemple de la Mauritanie.

Concernant la diversité culturelle, **M. Suinen** précise que nous sommes dans le processus de préparation de la convention de l'UNESCO qui doit être faite pour l'automne 2005.

Par ailleurs, la Francophonie est active dans ce domaine, notamment à travers le fonds francophone des inforoutes

2.9 Accords de coopération

M. Paul Galand (**ECOLO**) estime qu'il doit y avoir un maximum de synergie dans les accords de coopération lorsque les trois composantes interviennent (CFB, PW et ACCF). Il en va ainsi jusqu'au jumelage des communes. Il est indispensable selon lui d'atteindre une certaine cohérence en terme de coopération.

M. Suinen souligne que dans le cadre d'une mise en oeuvre de coopération bilatérale, une note

d'orientation est rédigée. Elle reprend les secteurs où l'action sera la plus efficace et sert de base au procès-verbal de la commission mixte. Par la suite, un appel à projets est lancé.

2.10 Chartes LCO

Mme Anne-Marie Corbisier-Hagon (**cdH**), concernant la Charte langues et cultures d'origine marocaine, constate qu'il n'y a pas eu de conclusion et que l'on s'achemine lentement à un renon de ces médiateurs qui apportaient beaucoup de bénéfice.

M. Suinen précise qu'une commission technique s'est réunie soulevant deux questions préoccupantes : l'intérêt de ces activités dans un processus scolaire classique, le personnel qui prestait.

Un accord est intervenu dans le sens d'un renforcement avec une procédure plus attentive de sélection du personnel d'accompagnement, cela en accord avec l'ambassadeur.

Le rapporteur

A. DERBAKI SBAI

Le président

J.-L. CRUCKE